



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)
TENUE LE 2 JUILLET 2023**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture et mot du président

Mark a dénombré près de 70 personnes dans l'auditoire et Louis les remercie pour leur présence. Il demande aux gens l'ancienneté de leur présence au lac Gagnon ($12 \leq 10$ ans, $25 \leq 20$ ans, $12 \leq 30$ ans, $8 \leq 40$ ans, $8 \leq 50$ ans, $4 \leq 60$ ans, $1 \leq 70$ ans (dénombrement rapide)). Louis signale la présence de MM. André Brossard et Richard Chartrand, deux anciens présidents de l'APLG. Il présente ensuite les autres membres du Conseil d'administration (Mireille Tousignant (absente), Anne Wells, Charles de Maisonneuve, Paul St-Georges, Pierre Martel, Paul-André Laurin, Mark Conroy et Pierre-Émile Rocray) et mentionne les noms de bénévoles avec qui on peut collaborer : Messieurs Gérard et Olivier Bodard, et Madames Lucie Gauthier et Ann Burns Tardif. Il remercie également les Sentinelles qui surveillent l'introduction de plantes indésirables dans le lac. Anne annonce un membership de 352 propriétaires à ce jour, alors qu'il y en avait 270 l'an dernier.

2. Adoption de l'ordre du jour

Des gens dans l'auditoire demandent d'ajouter les sujets suivants au point varia : contrôle des vols à domicile, hausse des cotisations des membres et Air B&B. Adoption proposée et appuyée par dames Danielle Simard et Hélène Aubin.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 juillet 2022

Adoption respectivement proposée et appuyée par messieurs Sébastien Dhavernas et Louis Coudé.

4. États financiers et budget pour 2022

Anne présente et explique certains items des états financiers et du budget 2023 pièce jointe Les états financiers et le budget sont respectivement proposés et appuyés par M. Claude Gendron et Mme Hélène Aubin.

5 et 6. Mot du maire de David Pharand et période de questions

Monsieur David Pharand en est à son 4^e mandat. Il remercie le Conseil de l'APLG. Les sujets qu'il aborde portent sur: (1) la présence impressionnante de propriétaires à cette assemblée, lesquels démontrent qu'ils prennent au sérieux le lac Gagnon, (2) le dossier très important des mines dans la région (3) la protection de l'environnement, (4) la problématique des Air B&B, (5) la

participation des Sentinelles qui est un modèle à suivre. Il souligne la présence de cadets-policiers relevant de la Sûreté du Québec et celle de deux pompiers à temps plein à la caserne durant l'été.

La plupart des questions ont porté sur les Air B&B. Selon le maire, il s'agit du dossier municipal le plus judiciaire. Le chemin du lac Gagnon Est, les bacs à déchets aux résidences Air B&B et les cartes des zones comportant de telles résidences ont aussi fait l'objet de questionnements.

7. Reconnaissance

Le Conseil d'administration de l'APLG ajoute le nom de M. Anthony Le Moine comme nouveau membre honoraire. Monsieur Le Moine a déjà présidé notre association à ses débuts. Il a gentiment fait une petite allocution en guise de remerciement, et a été chaleureusement applaudi par l'auditoire.

8. Étude intégrée et pacte

Le président mentionne qu'après trois années de démarches, une étude scientifique a finalement été réalisée en 2022 dans le but de mieux connaître la qualité du lac Gagnon. Cette étude a été réalisée par l'Organisme des bassins versants (OBV), grâce au soutien financier de la municipalité de Duhamel, de la MRC, de la Fiducie Lauzon et du député de Papineau, M. Mathieu Lacombe. Le lac Gagnon est en bonne santé et des mesures de protection préconisées par l'OBV ont déjà été prises (Myriophyle et Périphyton). Un plan d'action a déjà été élaboré par le Conseil.

Paul compare un bassin versant à une sorte d'entonnoir et souligne l'importance des marais qui exercent un rôle de filtre. L'eau du lac provient de sources de bonne qualité et celui-ci a l'avantage d'être profond. Selon lui et l'OBV, il est crucial de conserver la végétation naturelle autour du lac. Pour l'instant, les zones habitées occupent 73% des rives, les infrastructures (chemins, etc.) 1% et les sites naturels 26%. Le lac Gagnon est en bonne santé, mais nous devons demeurer prévenants.

Charles parle ensuite de tests d'eau portant sur le pH, la turbidité et le taux d'oxygène dissous. La qualité de l'eau est très bonne. Le lac possède deux tributaires majeurs : la rivière de la Petite-Nation et la rivière Ernest. La présence du périphyton peut être un premier indicateur de la détérioration de la santé d'un lac. Il y a des différences entre certains secteurs du lac Gagnon

Une question est soulevée quant à l'obligation de remplacer les pelouses par des plantes indigènes. Cela fait partie du plan d'action adopté par le Conseil. Une autre question porte sur l'état de la rivière où on remarque plus de végétaux qu'avant et des problèmes d'érosion, deux situations que Pierre également constate.

Mark ajoute le fait que l'on observe une présence moins importante de sangsues, d'écrevisses, de grenouilles et de menés. La population grandissante de brochets et d'achigans y est peut-être pour quelque chose. Il est certain que lac se transforme et que l'APLG ne peut pas tout contrôler. Le président ajoute que l'on assiste de plus en plus à la création d'associations de lacs sur lesquelles on peut compter sur la collaboration.

À la suggestion du maire Pharand, l'APLG et la municipalité se sont entendues pour rédiger et signer un pacte de collaboration mutuelle. Le rôle de la municipalité portera sur le support technique et financier. Deux rencontres annuelles sont prévues entre les deux organismes pour assurer le suivi des projets communs, notamment en ce qui a trait au développement durable et à la sensibilisation des propriétaires. Le pacte a été signé ce jour même par le maire et le président.

9. Dossier des mines

Louis présente ce dossier qui est passé de l'échelle locale à nationale. Avec le projet Lomiko, ce sont les lacs Doré et des Plages qui subiraient le plus de conséquences néfastes. En 2022, 79 trous de forage ont été réalisés sans arrêt (24/7) jusqu'à une profondeur de 165 m. Lomiko est une petite société ayant une pauvre santé financière et qui est à la recherche de capital. Elle est associée avec la Soquem, une filiale d'Investissement Québec et acteur de premier plan dans l'exploration minière dans la Province. Du graphite a été trouvé. Il n'y a pas d'impact actuel sur le bassin versant du lac Gagnon, mais on se rapproche.

Une question lui est posée quant à la possibilité d'achat de claims. Réponse : ce serait possible si le territoire était petit, mais ce n'est pas le cas autour du lac Gagnon. De plus, les claims exigent beaucoup d'administration. Un regroupement des lacs supporté par 11 MRC a été créé. La coalition QLAIM a aussi été créée en janvier. Elle regroupe 135 associations de lacs. Les médias et des politiciens ont été approchés pour qu'une consultation publique et un référendum aient lieu par rapport à l'acceptabilité sociale. La Mauricie et les Laurentides se sont jointes.

10. Plantes envahissantes

En l'absence de Mireille, Paul mentionne que le nombre de Sentinelles est insuffisant et qu'on a besoin de plus de bénévoles pour déceler la présence de plantes indésirables comme le Myriophyle à épi près des rives. Il y aura une formation à ce sujet chez Mireille, le 16 juillet prochain. De son côté, Mme Ann Burns Tardif explique ce qu'est le périphyton et annonce qu'elle donnera une formation chez elle le 9 juillet qui vient.

11. Résultats des tests d'eau

Selon Charles, les résultats de 2022 sont similaires à ceux obtenus au cours des années antérieures et l'eau demeure dans les normes de qualité. Elle est excellente pour la baignade partout autour du lac.

12. Navigation

La carte de navigation est projetée à l'écran et mérite d'être publicisée. Actuellement, les enjeux se tiennent dans la rivière sous forme de problème d'érosion des berges causée par les vagues. Selon Pierre, on ne devrait plus parler de limites de vitesse, mais plutôt de dire que la circulation de bateaux doit se faire sans vague. Il ajoute que l'installation d'une carte de navigation à l'entrée du chenail soulève des effets positifs puisque même les pilotes de motos marines semblent la respecter. Les excès de vitesse sont surtout causés par ces embarcations sportives. Par contre, on ne peut pas installer des cartes partout le long de la rivière. Les règlements de Transport Canada sont obsolètes et dérisoires selon plusieurs personnes dans l'auditoire.

13. Comité de pêche

Paul-André pilote ce dossier et présente un petit diaporama intitulé : Comment va la pêche au lac Gagnon. Le comité a comme objectifs de conseiller l'APLG sur la situation actuelle, de recommander des mesures concrètes, d'inclure celles-ci dans le plan d'action et d'agir comme un comité d'experts.

Il montre le bilan des inventaires effectués entre 2002 et 2021 sur la population de Touladis (truite grise). Ces inventaires sont réalisés au moyen de filets toujours installés aux mêmes endroits. Selon ceux-ci, la masse et l'âge moyens de ce poisson ont diminué, tout comme la population de femelles génitrices. En effet, cette population est sous le seuil de normalité depuis 2007. Le comité désire instaurer un carnet de pêche dans le but d'avoir un meilleur inventaire des poissons du lac.

14. Internet haute vitesse

Le réseau ExploreNet semble installé un peu partout autour du lac, mais les systèmes Internet Papineau et StarLink demeurent encore disponibles.

15. Modification de règlements de l'APLG

Anne mentionne que les résidences construites en troisième rangée se trouvent à une distance plus grande que celle stipulée dans le règlement actuel, laquelle est de 200 m. Elle suggère de l'agrandir à 300 m pour que l'APLG puisse recruter ces propriétaires. Suggestion proposée par M. Sébastien Dhavernas et appuyée par M. Claude Gendron.

16. Varia

VOLS À DOMICILE : De plus en plus de vols sont perpétrés autour du lac Gagnon. Un propriétaire propose l'installation de caméras de surveillance à certains endroits propices le long des chemins du lac Gagnon Est et Ouest. Ces caméras ne filmeraient que les plaques d'immatriculation des véhicules, à l'exemple de celles installées sur le pont de l'autoroute 25. Le visionnement ne se ferait que si un vol était commis et signalé à la SQ. Ces caméras permettraient d'améliorer la sécurité des résidences. Mark a été désigné pour piloter ce dossier et communiquera avec la municipalité et la SQ à cet égard.

AUGMENTATION DES COTISATIONS : Une propriétaire suggère d'augmenter le coût des cotisations pour pouvoir augmenter les forces de frappe de l'association, en mentionnant que 20\$ c'est peu. Anne mentionne que l'APLG est un organisme à but non lucratif et que les avoirs financiers actuels de notre association sont très suffisants pour lui permettre une force de frappe importante, si tel était le besoin. M. Louis Coudé ajoute qu'il est préférable d'avoir un plus grand nombre de membres à un taux de cotisation bas, que d'avoir moins de membres à un taux plus élevé.

AIR B&B : Le sujet a été préalablement abordé et discuté en compagnie du maire Pharand.

SUGGESTION DE TENIR DES PARTYS PLUS RÉGULIÈREMENT : Les membres du Conseil indiquent que selon les règlements de l'APLG, de tels événements doivent se financer, comme ce fut le cas lors du 50^e anniversaire de l'association. Ces événements demandent aussi beaucoup de préparation et

d'organisation, ce que les membres du Conseil sont dans l'impossibilité d'accomplir. C'est aussi une question de météo lorsqu'on tient un tel événement.

17. Élection des membres du Conseil

Louis mentionne que l'élection porte sur le choix d'une équipe et non sur les membres. Notre équipe est formée par les personnes suivantes : Mmes Mireille Tousignant et Anne Wells, et MM. Mark Conroy, Louis St-Hilaire, Paul St-Georges, Paul-André Laurin, Charles de Maisonneuve, Pierre Martel et Pierre-Émile Rocray. Tous les membres du Conseil désirent poursuivre leurs rôles.

Aucune autre équipe ne se présente durant l'assemblée. L'équipe actuelle est donc élue par acclamation. L'auditoire propose et accepte à l'unanimité le présent Conseil d'administration.

Tous les points ayant été discutés, l'Assemblée générale annuelle est levée.